



BILAN DE LA 2^{ÈME} ANNÉE DU PLAN D'ACTION HANDICAP POUR LE FINISTÈRE

5 AVRIL 2024

LE HANDICAP :
PRIORITÉ NUMÉRO 1
DU MANDAT DÉPARTEMENTAL

**UN BILAN POUR RENDRE COMPTE
DES ACTIONS RÉALISÉES AVEC
LE PLAN HANDICAP FINISTÉRIEN**

UN PLAN D'ACTION EN 3 VOLETS

FAIRE DE LA MDPH L'UNE DES PLUS PERFORMANTES DE FRANCE

1

Réduire les délais
de traitement des
demandes par la
MDPH

2

Améliorer la **qualité**
de l'**accompagnement**

DÉBLOQUER L'OFFRE DE PLACES EN FAVORISANT L'INCLUSION

3

Augmenter
massivement
le nombre de places
sur le périmètre du
Conseil départemental

4

Augmenter le nombre
de places sur le
périmètre de l'Etat

AIDER LES AIDANTS

5

Promouvoir et faire
connaître les **solutions**
de **répit** aux aidants et
développer un **réseau**
d'**entraide** entre aidants

6

Soutenir financièrement
les **associations** qui les
accompagnent



**FAIRE DE LA MDPH 29
L'UNE DES PLUS
PERFORMANTES
DE FRANCE**

ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : TOUS LES LEVIERS DISPONIBLES ONT ÉTÉ ACTIVÉS DEPUIS 2 ANS

UNE NOUVELLE ORGANISATION

- Création de **pôles spécialisés** pour évaluer les dossiers selon leur complexité
- Mise en place d'un **reporting mensuel** permettant de piloter les délais
- Étude des **meilleures pratiques** auprès d'autres MDPH

DES RENFORTS DU DÉPARTEMENT

- Recrutement et formation par le Département de
 - 6 infirmières
 - 3 instructeurs
 - 1 médecin
- Forte augmentation de la dotation du Département à la MDPH

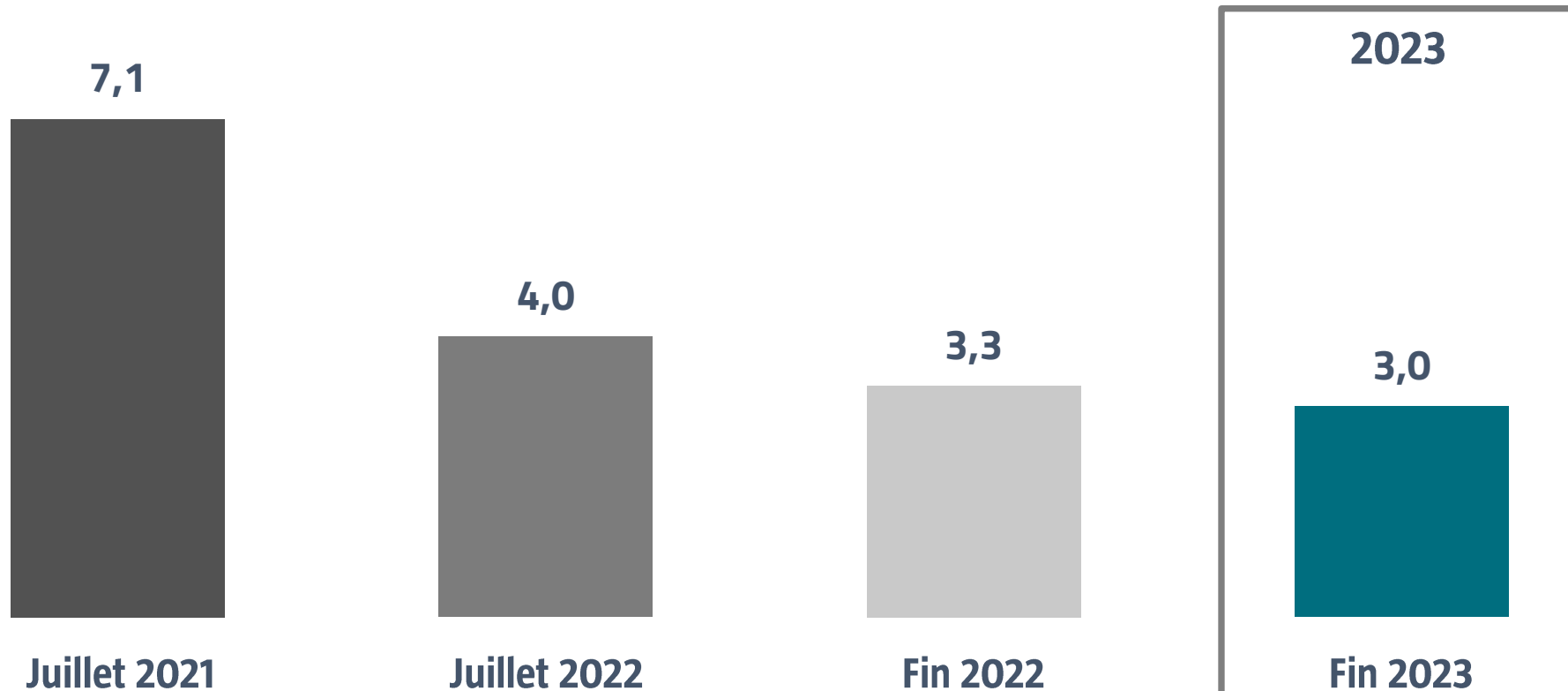
UN SOUTIEN DE LA CNSA ET DE L'ÉTAT

- Accompagnement flash par la **mission d'appui de la CNSA** sur 2022/2023 avec 26 actions concrètes réalisées à 100%
- Financement par l'État de **3 conseillers numériques** pour l'accueil des publics

BUDGET GLOBAL : 600 K€ / AN

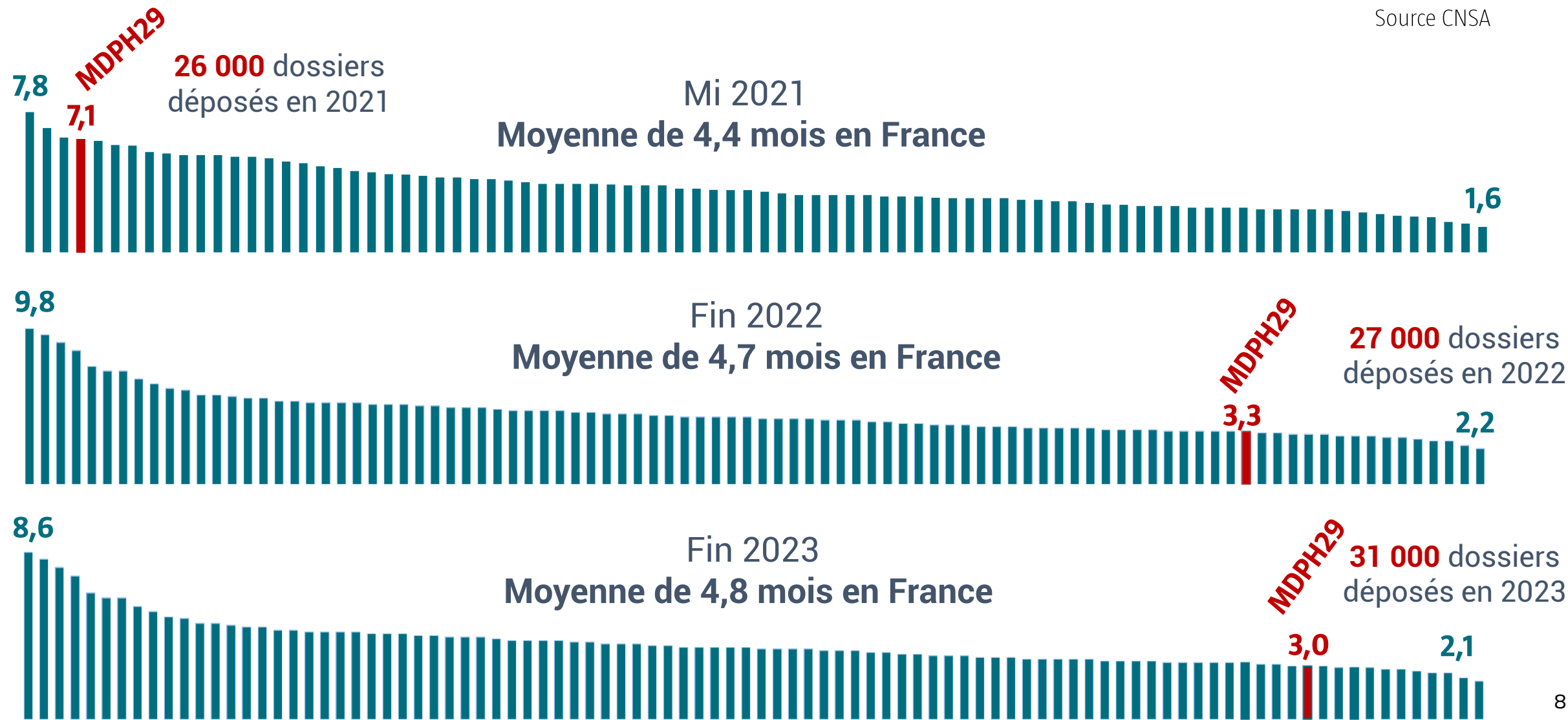
ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : EN 2023, LE DELAI EST DE 3 MOIS EN MOYENNE SUR L'ANNÉE

DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DEMANDES À LA MDPH



ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : LA PERFORMANCE DE LA MDPH29 S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE NATIONAL QUI SE DEGRADE ET UN FLUX CROISSANT DE DOSSIERS

Source CNSA



ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : L'AMÉLIORATION CONCERNE TOUTES LES PRESTATIONS

	DMT Mi - 2021	→	DMT Fin 2022	→	DMT Fin 2023	DMT FRANCE Fin 2023
CMI	6,2 mois	→	2,5 mois	→	2,3 mois	
RQTH	8,2 mois	→	2,5 mois	→	2,5 mois	
AAH	8 mois	→	3,2 mois	→	3 mois	4,9 mois
PCH	9,4 mois	→	5,8 mois	→	4 mois	5,9 mois

ACTION 1 - DÉLAIS MDPH :
LES CHIFFRES DE LA MDPH SONT STRICTEMENT IDENTIQUES
À CEUX DE LA CNSA

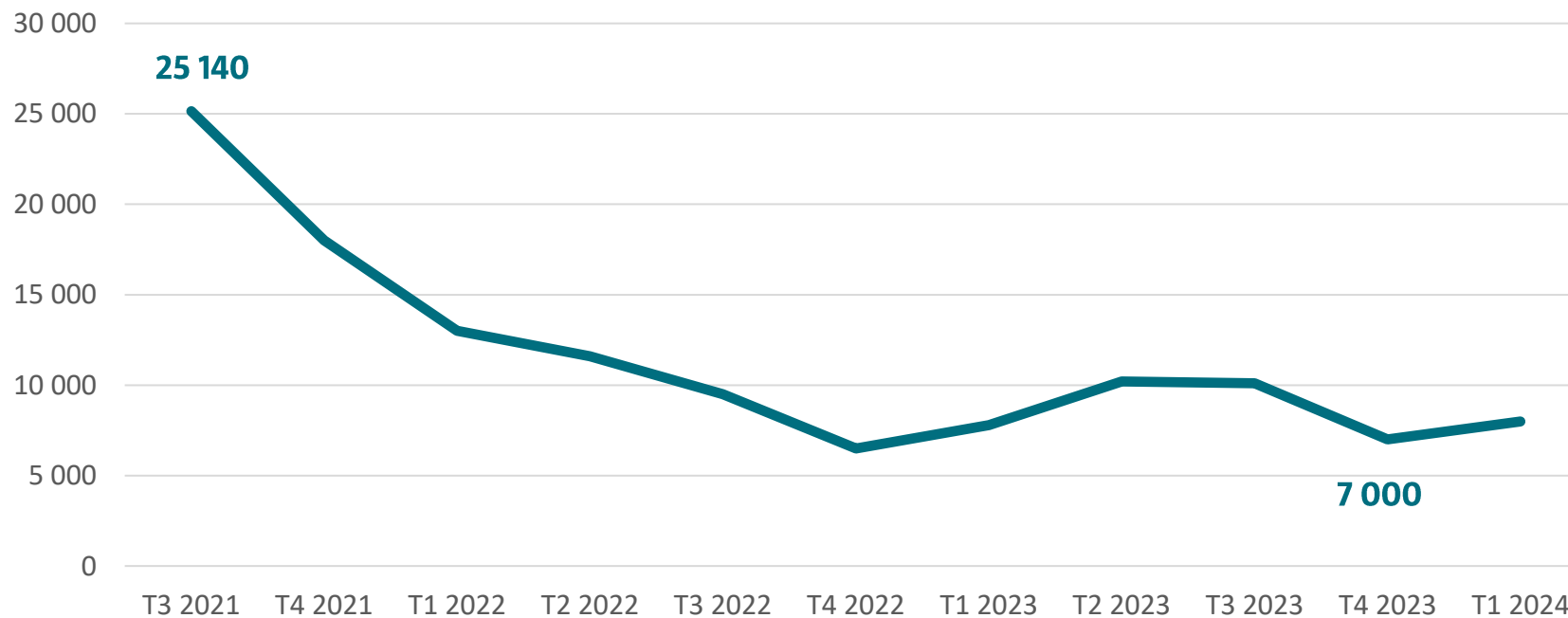
Trimestre	T4 2022	T1 2023	T2 2023	T3 2023	T4 2023	T1 2024
Délai MDPH 29	3,3	2,8	3,0	3,2	3,0	2,7
Baromètre CNSA pour la MDPH 29	3,3	2,8	3,0	3,2	-	-



Source CNSA

ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : UNE TRÈS FORTE BAISSSE DU STOCK DE DEMANDES EN 2021/2022 PUIS UNE STABILISATION EN 2023 AU NIVEAU DES FLUX DE DOSSIERS

STOCK DE DEMANDES À ÉVALUER



**Le stock plancher est d'environ 5 500 demandes,
soit le nombre de demandes reçues en moyenne sur 1 mois**

ACTION 2 - QUALITÉ MDPH : LA RÉDUCTION DU DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT SE FAIT EN MÊME TEMPS QUE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE

PHYSIQUE

- Un **ancrage territorial renforcé** de la MDPH, au sein des CDAS de Brest, Lanerneau et Morlaix
- **L'accompagnement en proximité des usagers** (RDV parents pour une 1^{ère} demande de scolarisation, permanences d'ergothérapie, journée portes ouvertes, ...)

TÉLÉPHONIQUE

- La plateforme téléphonique **ouverte en continu du lundi au vendredi** afin de mieux répondre aux appels des usagers
- **Des RDV hebdomadaires avec des professionnels de la MDPH** (assistant social, chargé de scolarisation, conseiller en insertion professionnelle, ...)

NUMÉRIQUE

- Un site internet **accessible à plus de 90% pour les personnes en situation de handicap**
- Le **dépôt des demandes en ligne** et l'accompagnement des usagers dans leurs démarches grâce aux 3 conseillers numériques
- Depuis décembre 2023, le **téléservice** est en place

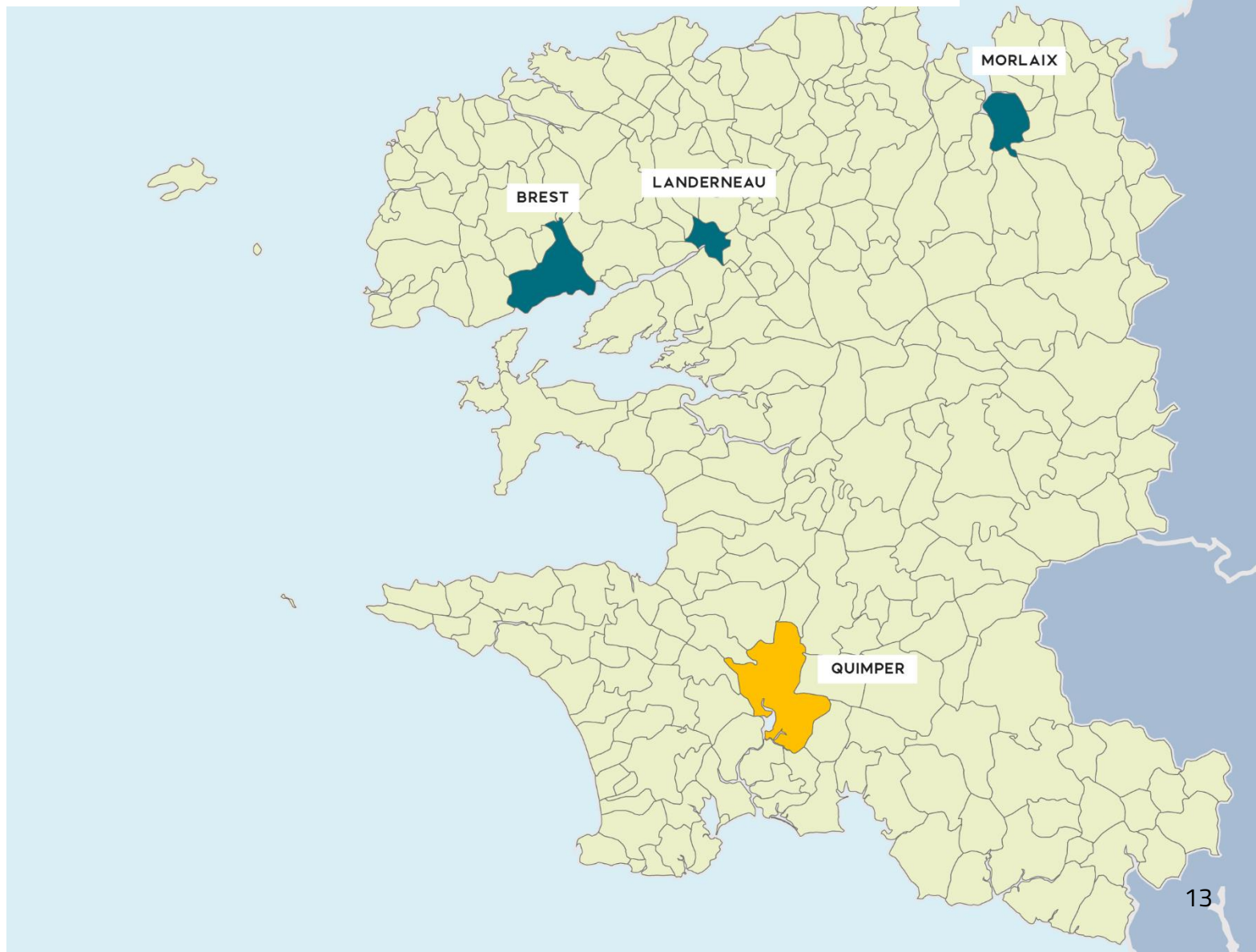
BUDGET : 200 K€ / 5 ANS

ACTION 2 - QUALITÉ MDPH

LA CRÉATION DE NOUVEAUX POINTS D'ACCUEIL PHYSIQUE

9 référents handicap formés au sein des CDAS de Brest, Morlaix et Landerneau, en plus du site de Quimper :

- En 1^{er} niveau à l'accueil pour recevoir les dossiers des usagers (vérification de la complétude) et les transmettre à la MDPH
- En 2nd niveau pour les informer de l'avancement de leur demande et, le cas échéant, planifier un rendez-vous avec un agent de la MDPH

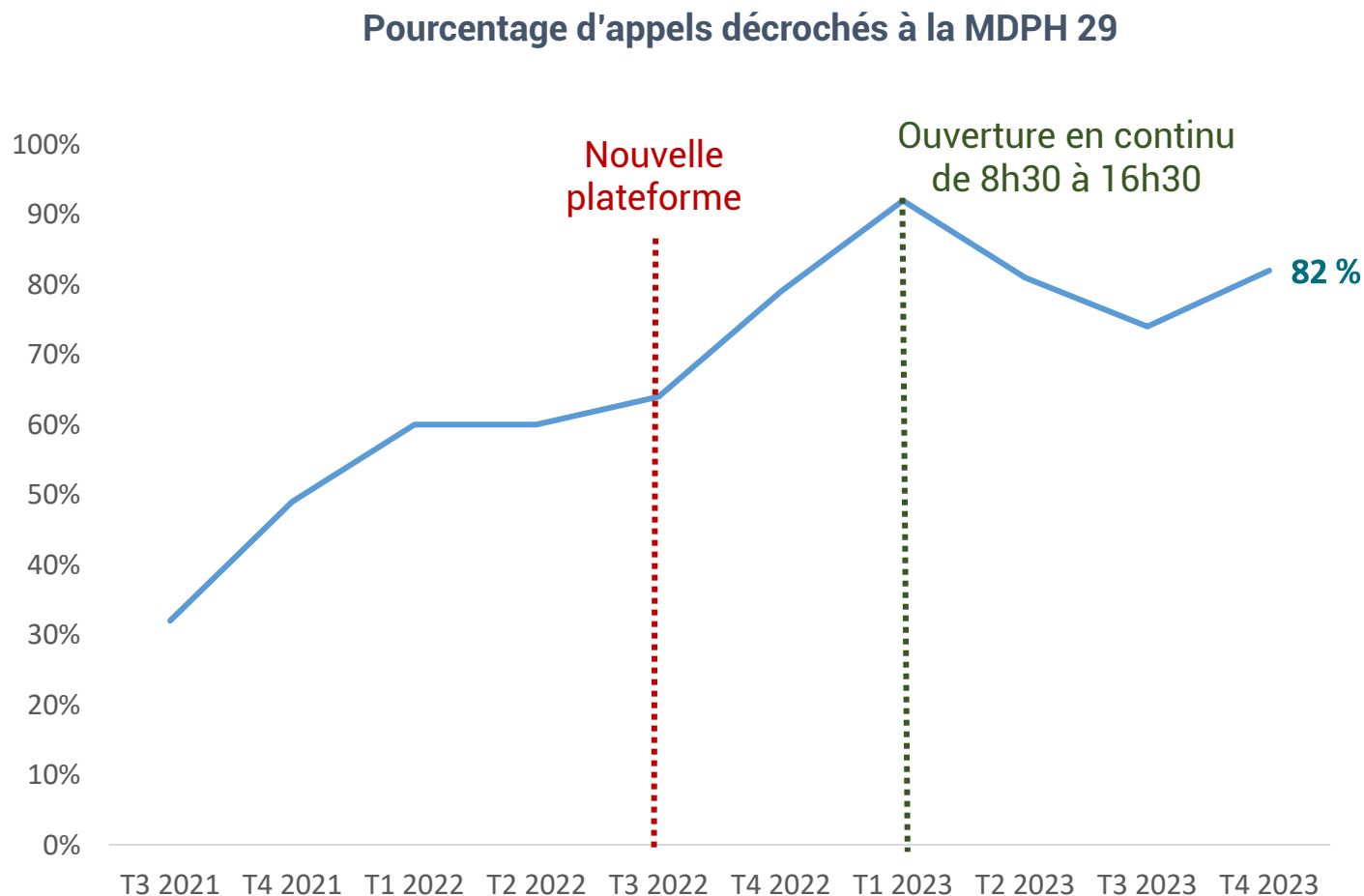


ACTION 2 - QUALITÉ MDPH

L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

L'accueil téléphonique de la MDPH a connu 2 évolutions majeures :

- Mise en service d'une **plateforme téléphonique**
- Mise en place d'un **accueil téléphonique en continu** du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30



LES PROCHAINES ÉTAPES

1

DÉLAIS MOYENS DE TRAITEMENT

- **Maintenir le délai moyen de traitement à 3 mois**
- **Piloter en continu le flux de dossiers** à traiter pour absorber la saisonnalité
- **Développer la polyvalence de l'ensemble des agents**

2

QUALITÉ DE SERVICE

- **Densifier l'accueil territorialisé** de la MDPH dans les CDAS
- **En amont du passage en Commission, augmenter les échanges avec les usagers** (PPC) pour partager les propositions
- **Travailler avec les usagers** sur la simplification des courriers
- Poursuivre l'étude des **meilleures pratiques** auprès d'autres MDPH



**DÉBLOQUER L'OFFRE
DE PLACES EN
FAVORISANT
L'INCLUSION**

ACTIONS 3 ET 4 - CRÉATION DE PLACES : CRÉER DES PLACES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT EN FINISTÈRE

QUELS SONT LES OBJECTIFS POURSUIVIS ?

DÉBLOQUER L'OFFRE SUR TOUTE LA CHÂÎNE

Répondre progressivement au **déficit criant de places** dans le Finistère

ACCÉLÉRER LE VIRAGE INCLUSIF

Une **offre plus inclusive**, avec plus de places en foyer de vie hors les murs, de SAVS renforcé...

ACCUEILLIR EN FOYER ADULTE LES JEUNES EN AMENDEMENT CRETON

Réduire progressivement le nombre d'adultes **maintenus en IME** (amendements Creton), afin d'accueillir des mineurs en attente d'une place

PERMETTRE UNE LOGIQUE DE PARCOURS

Une **offre diversifiée, graduée, souple et modulaire** en permettant l'accueil des besoins spécifiques : jeunes ASE, handicap psychique, personnes handicapées vieillissantes notamment

UN EFFORT SANS PRÉCÉDENT
QUI DOIT ÊTRE ACCÉLÉRÉ
PAR LE DÉPLOIEMENT
DES « 50 000 SOLUTIONS »

ACTIONS 3 ET 4 - CRÉATION DE PLACES : ZOOM SUR LA TYPOLOGIE DE PLACES CRÉÉES

**L'INTÉGRALITÉ DE CES PLACES ONT ÉTÉ NOTIFIÉES
(ET LE DÉPARTEMENT A RÉÉVALUÉ À LA HAUSSE LE COÛT/PLACE)**

HÉBERGEMENT

- 168 FV
- 50 UPHV
- 15 FAM
- 81 MAS

**+ 314
PLACES**

+ 15,4M€

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

- 218 SAVS
- 21 SESSAD

**+ 239
PLACES**

+ 2,5M€

HABITAT INCLUSIF

- 119 places d'habitat
inclusif (financement de
l'AVP)

**+ 119
PLACES**

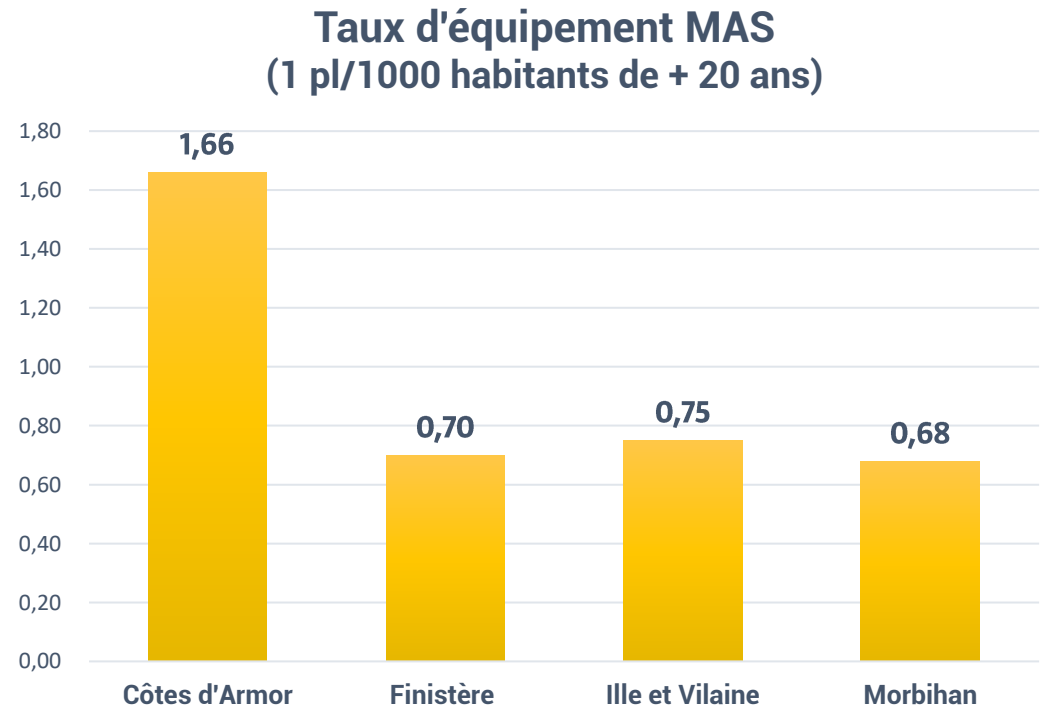
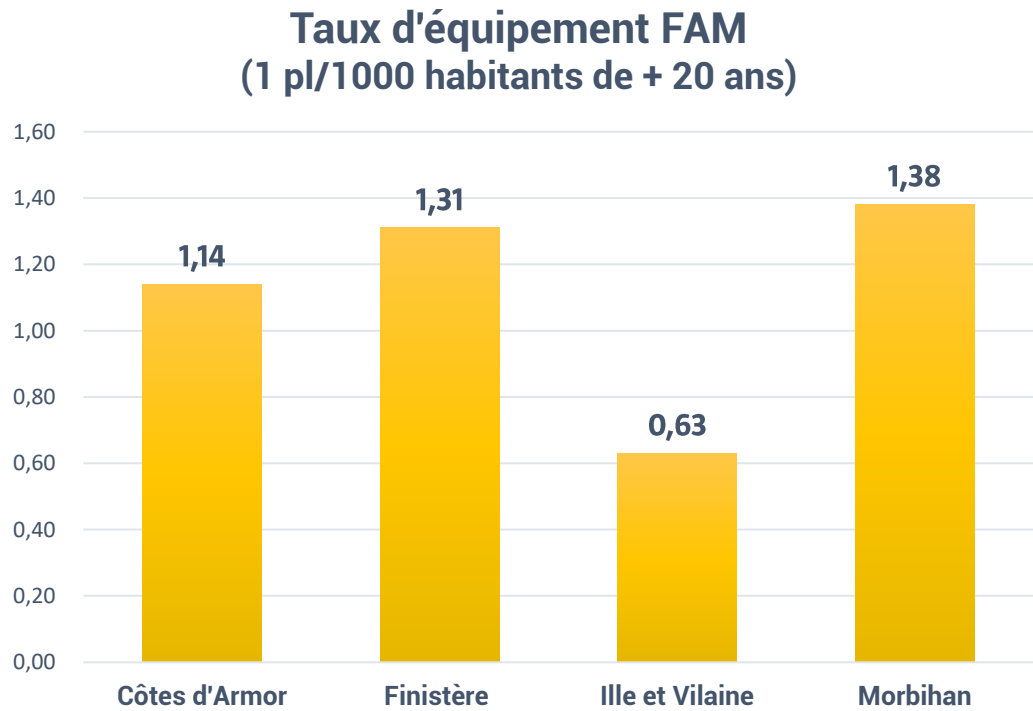
+ 1,1 M€

**672 PLACES POUR UN BUDGET DE 19 M€
(13 M€ POUR LE DÉPARTEMENT ET 6 M€ POUR L'ARS)**

DEUX IMPÉRATIFS :

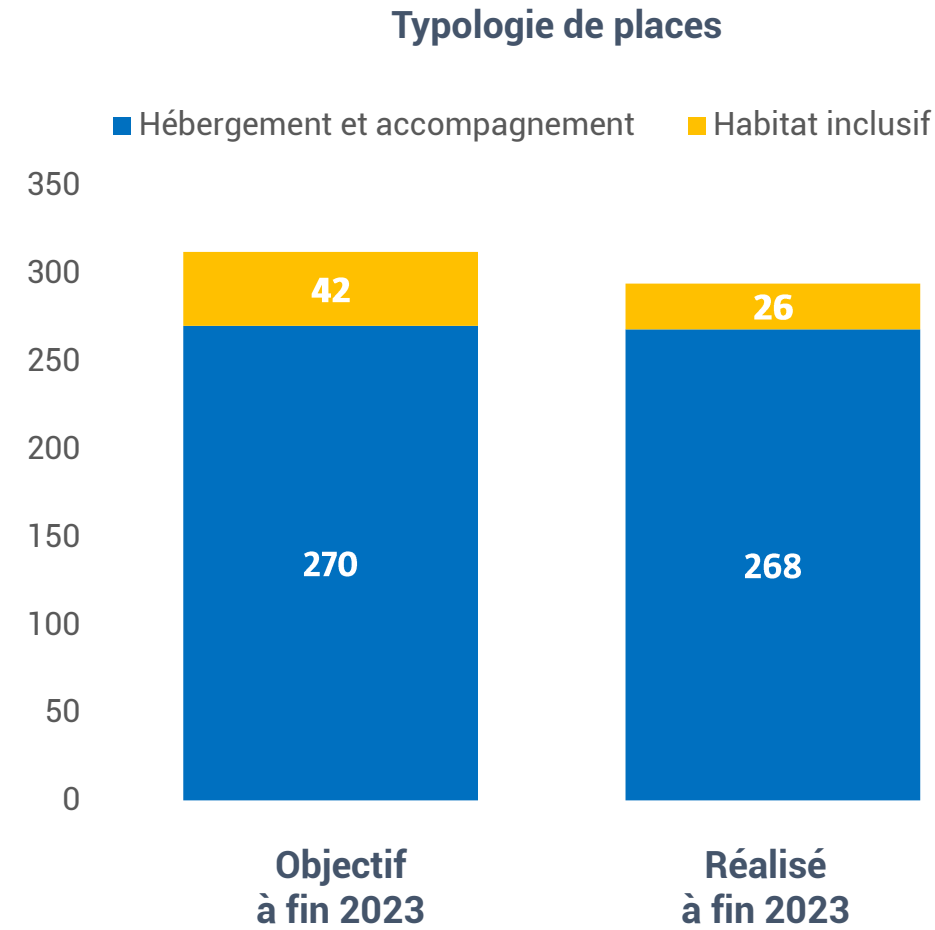
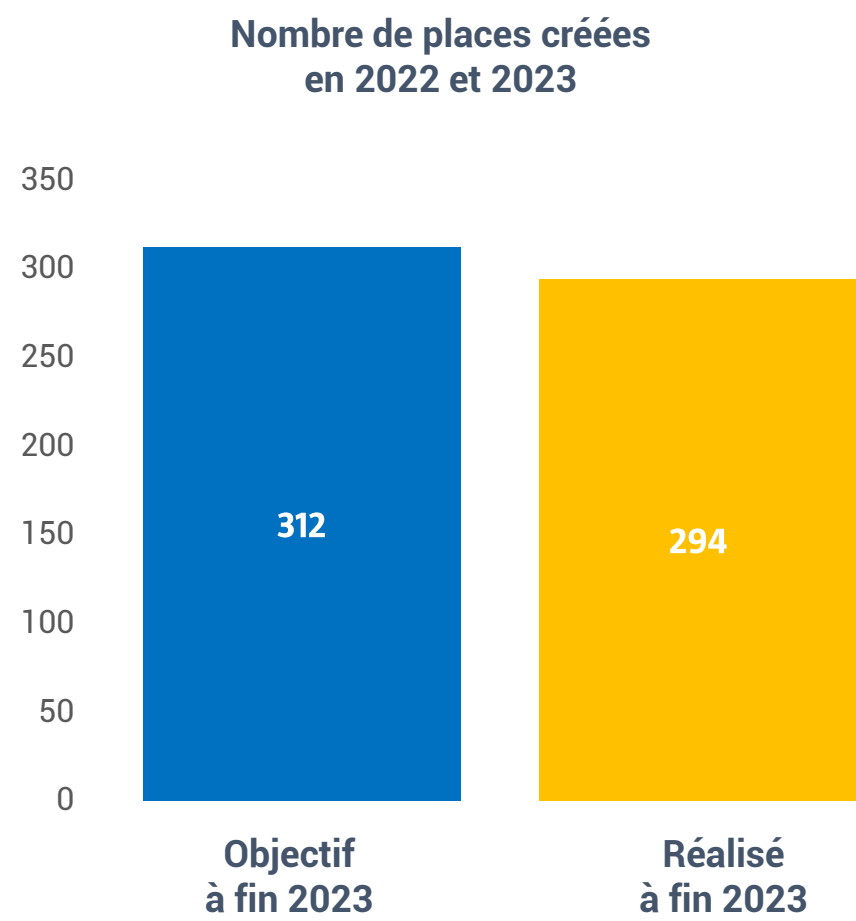
**AGIR POUR L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS
ET L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE DES
ORGANISMES GESTIONNAIRES**

ACTIONS 3 ET 4 - CRÉATION DE PLACES : ZOOM SUR LE TAUX D'ÉQUIPEMENT EN BRETAGNE

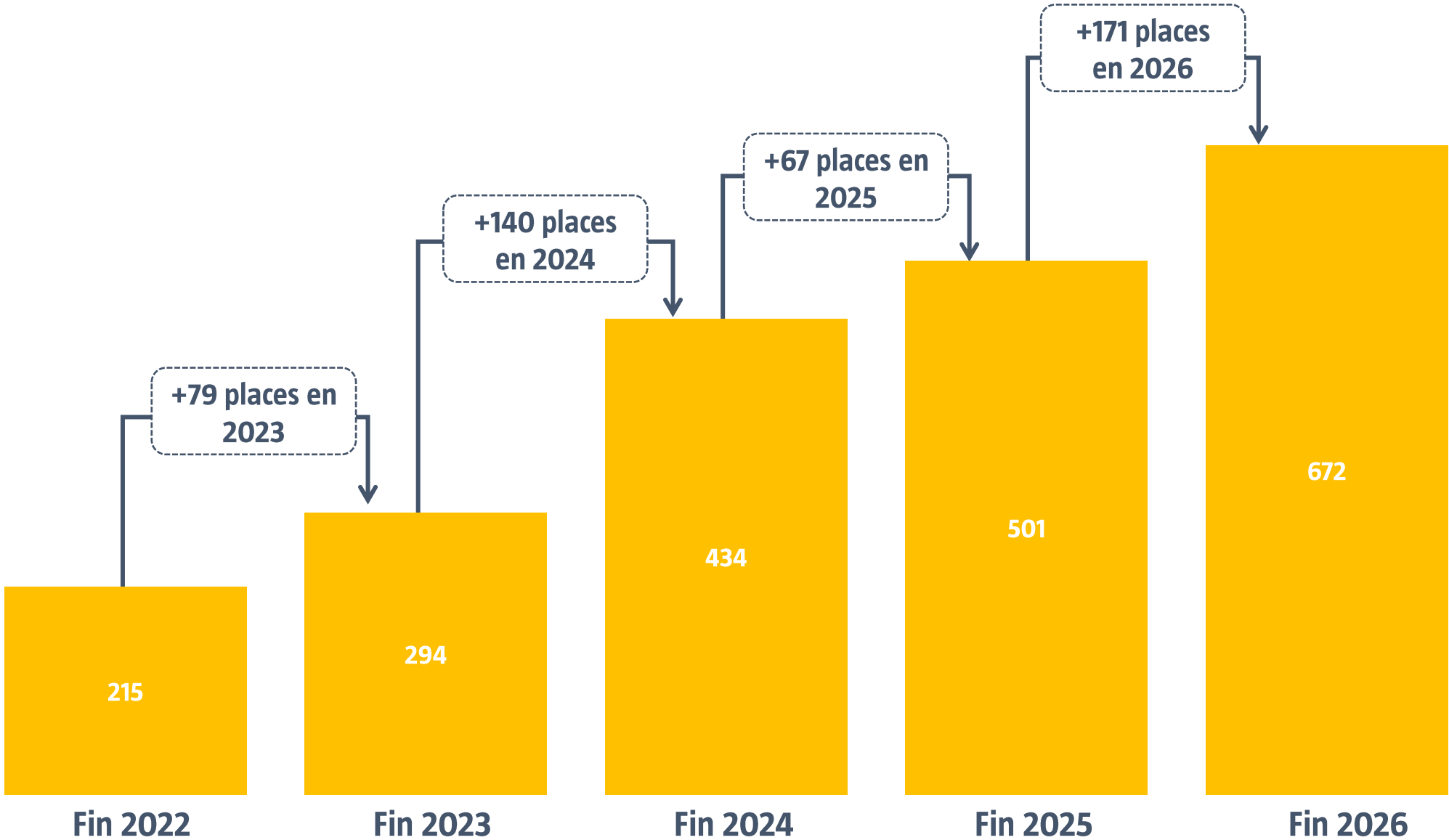


Source : ARS – base Finess

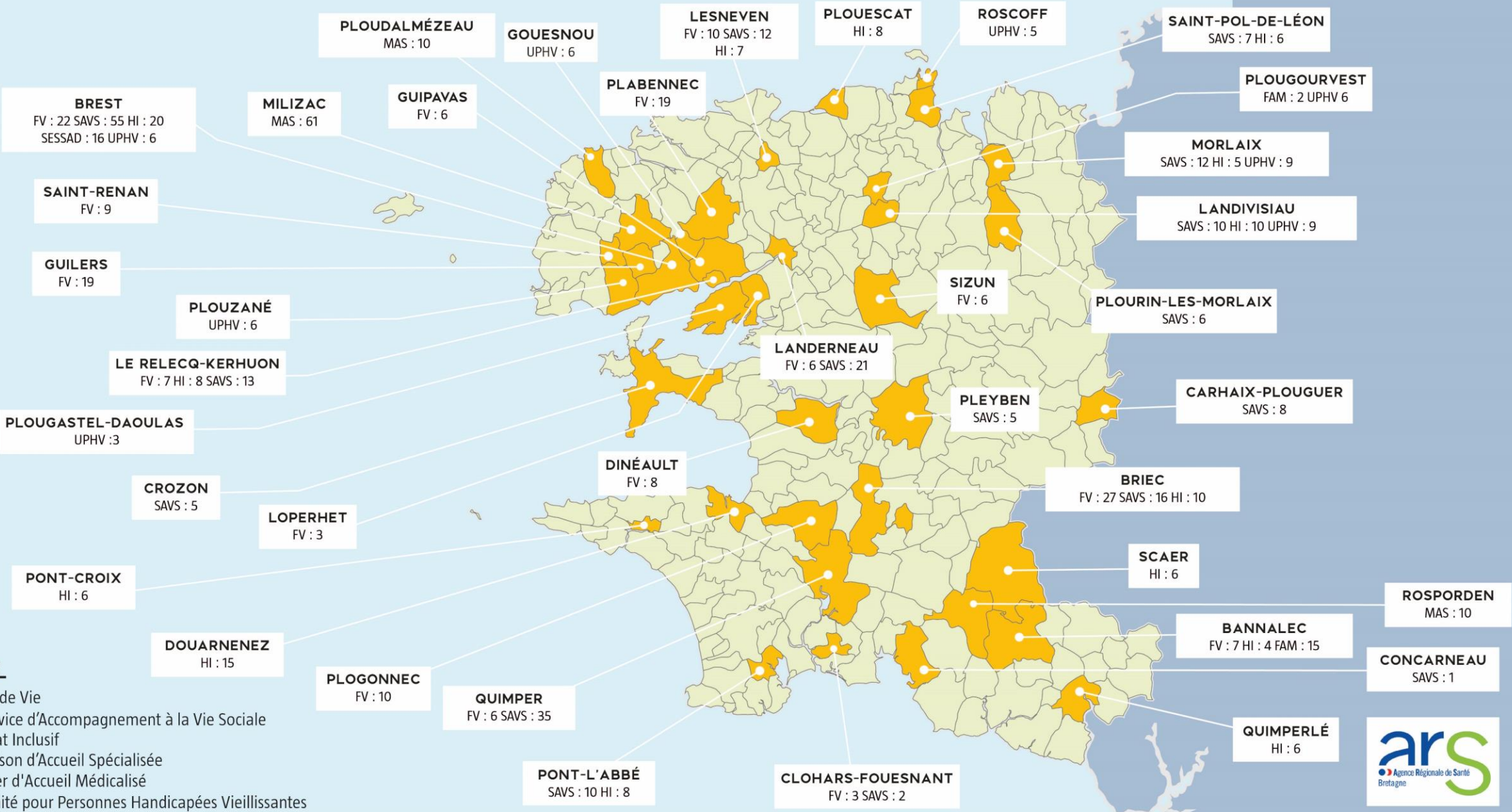
ACTIONS 3 ET 4 - CRÉATION DE PLACES : POINT D'ÉTAPE SUR LA TENUE DES ENGAGEMENTS



**ACTIONS 3 ET 4 - CRÉATION DE PLACES :
ZOOM SUR LE NOMBRE DE PLACES PAR ANNÉE**



ACTIONS 3 ET 4 - CRÉATION DE PLACES : ZOOM SUR LA RÉPARTITION DES PLACES DÉJÀ ATTRIBUÉES



ACTIONS 3 ET 4 - CRÉATION DE PLACES : ZOOM SUR L'OBJECTIF ZÉRO CRETON ET SUR L'ATTENTION PORTÉE AUX ENFANTS CONFIÉS À L'ASE

STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE :

- Attribuer prioritairement les places adultes en cours de création aux jeunes adultes maintenus en structures enfants
- Libérer ainsi des places en structures enfants et accueillir les jeunes sur liste d'attente



LES PROCHAINES ÉTAPES

3

POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DES PLACES EN 2024

140 places :

- 59 FV
- 7 SAVS
- 15 UPHV
- 59 HI

4

BÂTIR LE VOLET FINISTÉRIEN DES « 50 000 SOLUTIONS »

Dialogue en cours avec
l'Agence Régionale de Santé

TÉMOIGNAGE SAVS DE TRANSITION DON BOSCO





AIDER LES AIDANTS

ACTIONS 5 ET 6 - RENFORCER LE SOUTIEN AUX AIDANTS

5

PROMOUVOIR ET FAIRE CONNAÎTRE LES SOLUTIONS DE RÉPIT AUX AIDANTS ET DÉVELOPPER UN RÉSEAU D'ENTRAIDE ENTRE AIDANTS

- Promouvoir et faire connaître les **solutions de répit** aux aidants
- **Créer un réseau de proches aidants**, permettant aux aidants d'obtenir rapidement des réponses à leurs besoins de partage d'expérience et d'écoute

6

SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES ASSOCIATIONS D'AIDANTS

- Soutenir les associations qui proposent des **solutions innovantes et efficaces au profit des aidants**

ACTION 5 - ZOOM SUR LE PORTAIL POUR LES AIDANTS



Validation en 2022 du principe d'une plateforme cofinancée par le Département et l'ARS avec deux objectifs :

- Contribuer à faire rencontrer l'offre et la demande dans le Finistère
- Animer et structurer des réponses innovantes en matière de répit aux aidants



KerAidants

ACCOMPAGNER LES AIDANTS
DU FINISTÈRE | HANDICAP

Actions réalisées:

- Animation d'un réseau de partenaires capables d'élaborer des réponses aux besoins de répit et de structurer une offre sur le territoire
- Création d'un site web dédié à l'information, la centralisation des offres et le partage en faveur du répit des aidants de personnes en situation de handicap dans le Finistère

TÉMOIGNAGE KER'AIDANTS



ACCOMPAGNER LES AIDANTS
DU FINISTÈRE | HANDICAP

ACTION 6 - SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES ASSOCIATIONS D'AIDANTS : ZOOM SUR LE SECOND APPEL À PROJET

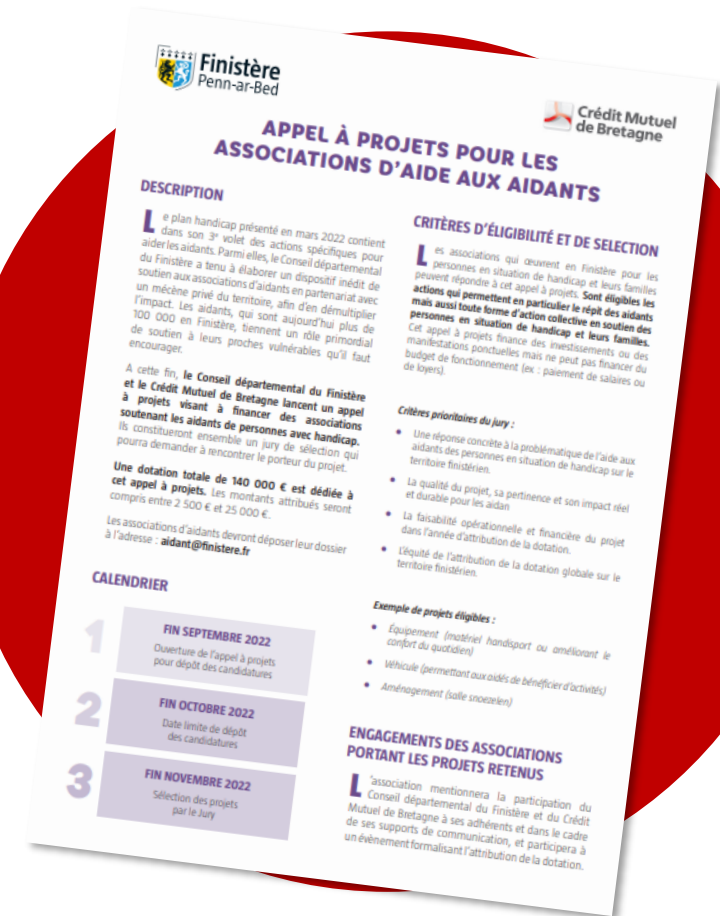
Un objectif : contribuer à la réalisation d'actions concrètes portées par des associations locales en soutien des aidants de personnes en situation de handicap (ex : favoriser le répit des aidants, développer des actions de pair-aidance...)

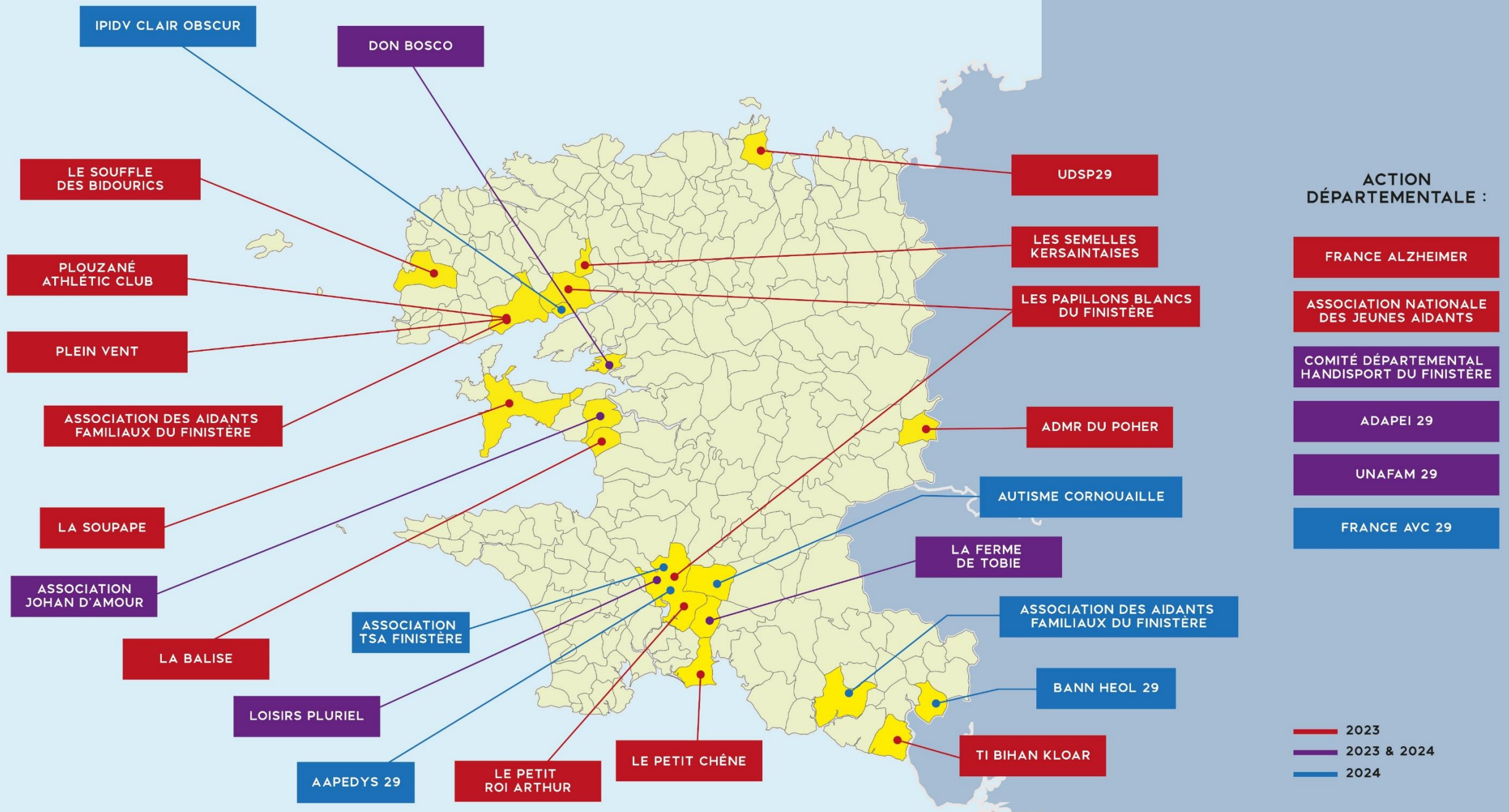
Des conditions très simples de candidature pour les associations d'aidants



Un partenariat conçu avec le
Crédit Mutuel de Bretagne pour
une **dotation globale de 140 000 €**

19 candidats et **14 projets** sélectionnés par le jury





LES PROCHAINES ÉTAPES

5

POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE RÉPIT DES AIDANTS

Renouveler l'appel à projets en faveur du répit des aidants

6

AIDE DIRECTE AUX ASSOCIATIONS REPRÉSENTANT LES AIDANTS DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Attribuer **une subvention annuelle** aux associations finistériennes représentant les aidants des personnes en situation de handicap

PRÉFIGURER LE SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE

- Réunion de lancement le 10 avril co-pilotée par le Département et l'ARS avec l'ensemble des parties prenantes
- Groupes de travail à partir du mois de mai

DÉVELOPPER

L'ÉCOLE INCLUSIVE DANS LE FINISTÈRE

CHIFFRES CLÉS SUR L'ÉCOLE INCLUSIVE

7 500 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans le département (+ 7 %)

- 6 690 scolarisés en **milieu ordinaire** (+ 280)
- 800 scolarisés au sein d'une **Unité d'Enseignement d'un établissement sanitaire ou médico-social**

29 enseignants référents de scolarité (+ 5 postes depuis 2022)

Expérimentation : 3 enseignants ressource pour les élèves à difficultés comportementales

Dispositifs ULIS :

- **56 écoles**
 - > + 2 écoles en 2024
- **41 collèges**
 - > + 2 collèges en 2022
 - > + 2 collèges en 2023
 - > + 2 collèges en 2024
- **12 lycées**

3 unités d'enseignement maternelle autisme :

- Brest (2016)
- Quimper (2022)
- Morlaix (2022)

1 unité d'enseignement élémentaire autisme :

- Brest (2023)

2 dispositifs d'Auto-Régulation

à Brest (2021) et Quimper (2023)

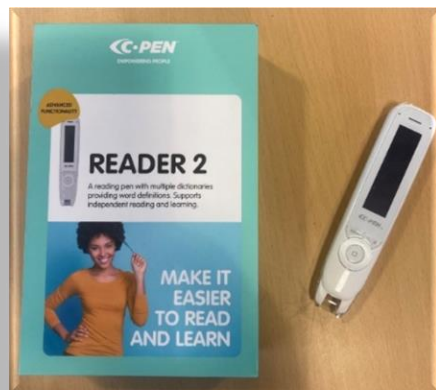
Projet d'ouverture d'un dispositif collège à Brest RS 2024



L'ÉCOLE INCLUSIVE DANS LE FINISTÈRE EN 2024

L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Dans le cadre du Territoire Numérique Educatif, expérimentation / mise à disposition de **kits ressource école inclusive** comprenant des outils numériques facilitant la mise en accessibilité des apprentissages



LES PIAL RENFORCÉS

Mission d'appui des établissements médico-sociaux pour permettre **une réponse concertée aux besoins des élèves** en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire

3 territoires concernés :
Quimperlé, Morlaix et Landivisiau

L'ÉCOLE INCLUSIVE DANS LE FINISTÈRE EN **2024** : POURSUITE DES ACTIONS ENGAGÉES EN 2023

LA SCOLARITÉ PARTAGÉE

Construire des réponses souples et adaptées aux **besoins des élèves** en mettant en œuvre des notifications de scolarité partagée entre une classe ordinaire et l'unité d'enseignement d'un ESMS



Représentants des
IME – DITEP - IEM

LE PARCOURS D'ORIENTATION

Faciliter l'orientation et l'accès à la formation pour tous les élèves bénéficiant d'un dispositif ULIS collège : rencontres impulsées par territoire



RENFORCER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

CHIFFRES CLÉS

DEMANDE D'EMPLOI DES BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI

6 631 demandeurs d'emploi de fin de mois
bénéficiaires de l'obligation d'emploi
dans le Finistère (décembre 2023).

- Baisse de 2 % de la demande d'emploi
catégorie A des bénéficiaires de l'obligation
d'emploi (évolution annuelle)
- Baisse de 6,7 % toute catégorie A,B et C (sans
et avec activité déclarée dans le dernier mois)

54 % des demandeurs d'emploi bénéficiaires de
l'obligation d'emploi sont inscrits depuis plus de
12 mois à France Travail

ENTREPRISES ADAPTÉES DANS LE FINISTÈRE

12 entreprises adaptées finistériennes

→ Aides aux postes de 15 486 076 € en 2023 par
l'Etat (financement mensuel de 884,95 ETP)

→ Des secteurs d'activité diversifiés :
la restauration, la blanchisserie, les espaces verts,
la récupération des déchets, le nettoyage,
l'hôtellerie, ...

LE PLAN DÉPARTEMENTAL D'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 2022-2025

UN PLAN CONSTRUIT AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES

- le service public de l'emploi
- le Conseil départemental
- l'ARS
- la MDPH
- l'AGEFIPH
- l'ensemble des principaux acteurs du handicap

3 AXES ET 12 ACTIONS DONT :

1. **Mobilisation et accompagnement du public**
Ex. : La plateforme emploi accompagné
2. **Interconnaissance des partenaires**
Ex. : Mise en œuvre d'une action d'accompagnement renforcé vers l'emploi du public bénéficiaire de l'AAH menée par l'association OHE PROMETHEE
3. **Mobilisation des entreprises**
Ex. : Organisation d'un forum en novembre 2023 « point de vue des ressources humaines » mobilisant les principales entreprises du Finistère



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

